

FORMULAIRE
INTEGRER LE « RESEAU PAUSE FRAÎCHEUR »



Ce formulaire devra être complété et envoyé à l'adresse mail
zones-de-fraicheur@marseille.fr
au plus tard le dimanche 31 mai 2026 (prolongé jusqu'au dimanche 7 juin 23H),
accompagné des photos listées ci-dessous.

Photos à joindre par mail :

- Photos obligatoires :
 - Photo 1 : L'entrée de votre établissement
 - Photo 2 : L'espace dédié à la « Pause fraîcheur »
 - Photo 3 : L'accès pour les personnes à mobilité réduite (si différent de l'entrée)
- Photos facultatives :
 - Photo 4 : L'environnement extérieur de l'établissement (rue avoisinante)
 - Photo 5 : Les espaces extérieurs de l'établissement avec végétation et/ou ombrage
 - Photo 6 : La source principale d'eau (bonbonne d'eau, fontaine à boire, robinet...)

Introduction : Dans un contexte d'intensification des vagues de chaleur dues au changement climatique, et en application de la délibération du Conseil municipal du 20 juin 2025 approuvant le Plan d'adaptation au changement climatique, la Ville de Marseille souhaite renforcer sa capacité de protection des populations face aux risques sanitaires liés aux fortes chaleurs par la création d'un réseau de refuges climatiques.

L'appel à projet « Réseau Pause Fraîcheur » vise à structurer ce réseau, en associant des acteurs privés volontaires, en complément des équipements publics déjà mobilisés dans le cadre du Plan Canicule. Règlement de l'appel à projet consultable en ligne : <https://www.marseille.fr/appels-a-projets-de-la-ville-de-marseille>.

Le formulaire ci-dessous destiné aux acteurs privés volontaires vise à recueillir des informations sur leurs espaces intérieurs ou extérieurs propices à intégrer le réseau.

A noter que le dépôt de demande de subventions (pour les associations et fondations) doit être déposé en parallèle sur la plateforme dédiée sur <https://subventions.marseille.fr/>

Partie 1 : Coordonnées

Nom de la structure juridique :

Nom de l'établissement « Pause fraîcheur » :

Type d'établissement : cocher la case correspondante

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Centre social | <input type="checkbox"/> Etablissement sportif |
| <input type="checkbox"/> Centre commercial/galerie commerçante | <input type="checkbox"/> Lieu de culte |
| <input type="checkbox"/> Commerce | <input type="checkbox"/> Restaurant/bar/café |
| <input type="checkbox"/> Etablissement culturel | <input type="checkbox"/> Tiers-lieu |
| <input type="checkbox"/> Etablissement de santé | <input type="checkbox"/> Autre, préciser : |

Précisions :

Arrondissement :

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{er} | <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 9 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 13 ^{ème} |
| <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 6 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 10 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 14 ^{ème} |
| <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 7 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 11 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 15 ^{ème} |
| <input type="checkbox"/> 4 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 8 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 12 ^{ème} | <input type="checkbox"/> 16 ^{ème} |

Adresse postale :

Numéro de téléphone du lieu :

Nom du/de la responsable :

Numéro de téléphone portable du/de la responsable :

Adresse e-mail :

Partie 2 : Caractéristiques générales de votre lieu

HORAIRES : indiquer les horaires précis d'ouverture et les jours fermés

- Lundi :
- Mardi :
- Mercredi :
- Jeudi :
- Vendredi :
- Samedi :
- Dimanche :

Vos horaires sont-ils modifiés à une certaine période de l'été (par exemple : fermeture les deux dernières semaines d'août) ?

Information supplémentaire sur les horaires (facultatif) :

AUTRES CARACTERISTIQUES

Type de lieu : Intérieur Extérieur

Capacité maximale de votre lieu (nombre de personnes) :

Surface totale de l'ensemble de votre lieu (m2 approximatifs) :

Surface dédiée à la « pause fraîcheur » (m2 approximatifs) :

Si lieu intérieur

Cet espace est-il climatisé ? Oui Non

Si oui, je m'engage à respecter la température de consigne de la climatisation de 26°C minimum, dans un objectif de sobriété énergétique. De plus, conformément à la réglementation, je m'engage à allumer la climatisation uniquement lorsque la température intérieure des locaux dépasse 26 ° C (Code de l'énergie : articles R241-30 et R241-31). Suivant les recommandations de Santé publique France, je règle la climatisation de sorte à ne pas créer +de 7 °C de différence entre l'intérieur et l'extérieur.

Si lieu extérieur

Je confirme que mon lieu refuge dispose de végétation et/ou de zones ombragées ?

Facultatif : précisions sur la végétation et les zones ombragées (surface, présence d'arbres ou de voilages, etc) :

Facultatif : Autres informations à nous partager :

Partie 3 : Équipements disponibles au sein de votre « Pause fraîcheur »

Nombre de places assises à disposition (minimum 2) :

Je confirme que mon établissement dispose d'une fontaine à eau ou d'un robinet permettant de boire de l'eau potable

Mettez-vous à disposition des verres/gobelets ? Oui Non

Si oui, précisez (gobelets réutilisables, gobelets en carton, gobelets compostables...)

Les rues autour de l'établissement sont-elles ombragées ? Oui Non

Je confirme que mon espace est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une personne à mobilité réduite (PMR) est toute personne qui, en raison d'un handicap physique, sensoriel, intellectuel ou autre, y compris l'âge, a des difficultés à se déplacer et a besoin d'une attention particulière et d'aménagements spécifiques pour accéder aux lieux.

L'établissement organise-t-il des activités pendant les mois d'été ? Oui Non

Précisions (facultatif) :

L'espace « Pause fraîcheur » dispose-t-il de matériaux/éléments contribuant à rendre le moment plus confortable (ex : livres, magazines à disposition, accès à internet, ventilateur, brumisateur) ?

Oui Non

Si oui, veuillez préciser :

Je m'engage à ce que mon personnel soit informé que l'espace identifié comme tel constitue une « Pause fraîcheur ».

Je m'engage à ce qu'un membre de mon équipe suive une formation « Gestes qui sauvent » dispensée par la Ville de Marseille. Veuillez d'ores et déjà indiquer vos disponibilités :

- Lundi 29 juin – 9H-12H
- Lundi 29 juin – 13H30-16H30
- Lundi 6 juillet – 9H-12H
- Lundi 6 juillet - 13H30-16H30

Le créneau vous sera confirmé après validation du dossier, courant juin. Vous pouvez d'ores et déjà réserver ce/ces créneaux dans vos agendas.

Autres éléments complémentaires :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projet « Réseau Pause fraîcheur » et confirme souhaiter que mon établissement soit référencé à ce titre par la Ville de Marseille.

Date et Signature